

# Alain contre Aurore : la guerre est déclarée

Ca chauffe à Châteaubriant autour du projet de Contrat-Ville. On se souvient que l'État a défini des quartiers prioritaires, en France, susceptibles de recevoir des fonds sur un total de 5 milliards d'euros au niveau national. Le critère unique du revenu a déterminé le choix de ces territoires. C'est ainsi que le quartier de la Ville aux Roses à Châteaubriant a été retenu (516 logements HLM et 32 pavillons du lotissement Fleming voisin)

Les enjeux : favoriser un cadre de vie agréable et durable, favoriser l'emploi et l'insertion, soutenir l'attractivité et la mobilité, et lutter contre les discriminations.

On se souvient aussi que cette proposition n'a pas du tout fait plaisir à Alain Hunault, maire de Châteaubriant.

Depuis la mi-juin 2014, des réunions de concertation ont eu lieu avec les services de l'État, de l'Education Nationale, de la Justice, de Pôle-Emploi, de Habitat44, du Conseil Général, de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse d'Allocations Familiales, etc. Bien sûr la ville de Châteaubriant et la Com'Com' du Castelbriantais ont été invitées.

D'après Mme Aurore Le Bonnac Sous-préfète chargée de mission pour la politique de la ville, ces réunions ont « permis de repérer de nouveaux acteurs, et d'identifier des problématiques claires, permettant la prise en compte la plus appropriée des difficultés de ce quartier qui, je le rappelle, fait partie des deux plus pauvres du département ».

Mais, il y a un MAIS de taille :

**« Malheureusement, cet engagement n'est toujours pas partagé par Monsieur le Maire, président de la communauté de communes. A ce titre, ses collaborateurs, y compris les techniciens compétents, n'ont pas été autorisés à participer à nos réunions de travail »**

Pour l'instant les travaux de préparation sont suspendus « à la demande expresse de Monsieur Hunault, maire et président de l'intercommunalité »,

De ce fait, tout est arrêté :

**« Poursuivre sans la collectivité à nos côtés, collectivité qui à ce jour n'a fourni aucune remarque sur les documents transmis, n'a souhaité participer à aucune des séances, se refuse au cofinancement des actions pour le quartier et demande le décalage dans le temps des travaux et de fait de la signature du contrat, n'a aujourd'hui pas de sens »** dit Mme Le Bonnac, annulant les réunions du 9 et du 12 décembre,

et espérant fortement qu'une réaction positive se manifesterait dans les prochaines semaines....

**« Soyez en tout cas certains que l'Etat est attaché à ce que ce contrat de ville se concrétise, à ce que cette dynamique que nous avons créée ensemble se poursuive**

dans les directions que nous avons esquissées » écrit-elle encore.

Dans un communiqué, les élus de La Voie Citoyenne, Bernard Gaudin, Marie Humeau, Nelly Boucherie, disent :

« Nous sommes sidérés du comportement du maire et président de la communauté de communes, qui refuse de coopérer avec les services de l'Etat. Il est invraisemblable qu'un maire veuille à ce point taire la réalité de sa ville, révoltant qu'il délaisse les habitants d'un quartier tout entier et refuse les soutiens qui permettraient de leur redonner des perspectives d'avenir ».

## Réaction positive ?

La lettre de la Sous-Préfète, largement distribuée aux personnes impliquées dans les travaux, et notamment au CCAS de Châteaubriant, est évidemment remontée jusqu'à Alain Hunault, c'était sans doute le but. Pour « provoquer une réaction positive » ?

Celui-ci a renvoyé un message-internet disant qu'il demandait un délai jusqu'au 30 juin 2015 « pour associer les élus communautaires à l'opportunité de cette contractualisation ». Et il a fait dire par les maires des 18 autres communes (qu'il manœuvre aisément, hélas) « leur scepticisme quant à la pertinence d'un portage par la Communauté de Communes ». Mais il n'a pas contesté les affirmations selon lesquelles il n'était pas présent aux réunions préparatoires et selon lesquelles ses collaborateurs ne pouvaient y participer.

Il n'a pas non plus parlé des « conseils de citoyens » prévus dans le cadre de cette politique de la ville. Car cette notion, pour lui, est incongrue. En revanche, il a indiqué tout ce qui a été fait pour le quartier notamment « la construction, en 2010, de la chaufferie-bois » « le lancement d'un diagnostic social visant à aboutir à la création d'un centre socio-culturel » - « l'étude sur l'habitat jeunes et la mixité sociale ». De la récup', comme d'hab !



Rappelons simplement que l'objectif du contrat-ville est, entre autres, d'aider à l'emploi des jeunes - et de mettre en place des actions pour les femmes en situation de monoparentalité, avec des programmes innovants pour l'accueil des enfants et l'accompagnement des familles. C'est pas la chaudière bois qui va apporter une solution (et en plus les habitants disent qu'ils n'ont pas eu baisse de charges !).

L'analyse des besoins sociaux est obligatoire depuis 1995, elle n'a jamais été

faite à Châteaubriant et la municipalité s'y est toujours refusée. Aux élections municipales de mars 2014, la liste « La Voie Citoyenne » a dit qu'elle le ferait. C'est alors que la Com'Com' a lancé un "diagnostic social", le 6 décembre 2013, pour envisager « un centre socio-culturel intercommunal » travaillant en coordination avec les associations Rencontres, Arcel et Relais-accueil-proximité. L'étude est en cours mais il n'y a encore rien de concret pour le quartier de La Ville aux Roses.

Quant à l'étude sur l'habitat-jeunes, elle était préparée et réclamée par l'association pour le logement des jeunes, dans le cadre du Programme Local de l'habitat (PLH) mais la Com'Com' ne l'avait pas retenue. Heureusement le Comité Régional de l'Habitat a demandé, lui aussi, cette étude et elle a été inscrite au PLH. La Com'Com' qui n'en voulait pas, a bien été obligée de la retenir et maintenant A.Hunault s'en glorifie et en prend prétexte pour retarder d'autres avancées.

Autre argument d'A.Hunault : « le soutien financier renforcé au bénéfice de l'Association Rencontres ». Ah oui ! Dans la perspective des municipales de mars 2014, cette association a eu, au Conseil Municipal de février 2014, une subvention de 10 000 € (au lieu de 568 € toutes les années précédentes) reconnaissant ainsi, enfin, le travail considérable fait par cette association, tous les jours, toute l'année.

## Cela étant, il reste beaucoup à faire sur ce quartier :

- un lieu de rencontre pour les jeunes et moins jeunes, avec un animateur permanent (il y a des locaux disponibles, qu'est-ce qu'on attend?)
- une réelle politique d'emploi des jeunes,
- des médiateurs sociaux,
- une politique culturelle allant chercher les gens chez eux pour leur proposer des activités dont ils se sentent exclus.
- une politique d'accès au numérique,
- etc etc

## Conseil de citoyens : quel gros mot !

Le but des « conseils de citoyens » c'est de réfléchir à ces questions, de faire des propositions innovantes. Mais ça, ça ne plaît pas du tout à notre maire.

Et pourquoi irait-il se concerter avec de simples citoyens alors qu'il ne se concerte même pas avec les maires des communes voisines ? Rappelons que, pour la préparation du programme européen Leader, seuls neuf élus ont été associés (6 de la Com'Com' du Castelbriantais et 3 de la Com'Com' de Derval) sur les 26 maires de ce territoire. Et que le contenu des propositions ne figure même pas à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 16 décembre 2014.

Alors oui, espérons une réaction positive. Mais elle n'interviendra que si les citoyens se bougent. Le pavé dans la mare lancé par Aurore Le Bonnac y contribuera ... peut-être ??  
BP